

## Convocation du Conseil général

**Jeudi 27 octobre 2022, à 20h15<sup>1</sup>**

### **A l'Aula du Nouveau bâtiment administratif (NBA)**

#### Ordre du jour

1. Appel.
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 23 juin 2022.
3. Vente du télé-réseau communal à la société Ello communications S.A. pour CHF 800.00 (HT) par abonné. Rapport à l'appui. *Arrêté 1439.*
4. Demande de crédit d'engagement de CHF 246'000.00 (TTC) pour l'optimisation de l'installation de chauffage mazout et bois du Centre des Deux Thielles. Rapport à l'appui. *Arrêté 1440.*
5. Demande de crédit d'engagement de CHF 458'000.00 (TTC) pour le remplacement du groupe froid en toiture avec adaptation des installations aérauliques de l'Aula du Centre des Deux Thielles. Rapport à l'appui. *Arrêté 1441.*
6. Recevabilité matérielle de l'initiative populaire communale « *demande au Conseil communal du Landeron d'approcher les communes de Lignièrès, Cornaux et Cressier pour préparer un projet de convention de fusion* ». Rapport à l'appui. *Arrêté 1442.*
7. Modification de l'art. 1 let. b de l'arrêté n° 1416 relatif au tarif de vente de l'eau potable du 22 octobre 2020. Rapport à l'appui. *Arrêté 1443.*
8. Modification de l'art. 5.5 al. 2 du Règlement relatif à la gestion des déchets du 27 octobre 2011. Rapport à l'appui. *Arrêté 1444.*
9. Motions :
  - 9.1. Motion PSL « *création d'un pédibus* », déposée le 17 juin 2022.
  - 9.2. Motion PLR « *pour une meilleure utilisation du fonds communal sur l'énergie* », déposée le 23 juin 2022.
  - 9.3. Motion PLR « *pour un frein aux dépenses efficace* », déposée le 23 juin 2022.
  - 9.4. Projet d'arrêté « *Arrêté adaptant le tarif de vente de l'eau potable* », déposé le 15 septembre 2022.
  - 9.5. Projet d'arrêté « *Arrêté adaptant les tarifs et autres locations du port du Landeron* », déposée le 19 septembre 2022.
  - 9.6. Motion UDC/PVL « *Mise en place d'un processus de crise et d'une cellule de crise lors d'événements majeurs* », déposée le 5 octobre 2022.
10. Interpellations et questions écrites.
11. Pétitions, lettres et communications.
12. Questions orales.

Le Landeron, le 29 août 2022

Conseil communal

***Etablissements publics : permission tardive 1 heure.***

***Fin du délai référendaire : 14 décembre 2022***

<sup>1</sup> **Attention**, les Autorités politiques sont conviées à **19h30** pour une présentation technique des points 4 et 5 de l'ordre du jour.